



Compte-rendu du Comité de suivi du 02/12/2005

Participaient :

Administration: le DDE adjoint, le SG, Mme Mercier

Syndicats :CFDT, FO, CGT

Pour la CFDT : N. Lauzely - JA Camel

A l'ordre du jour de cette réunion :

1. Examen des fiches de postes

Examen des fiches de postes :

Cette séance du Comité de Suivi était essentiellement consacrée à l'examen des fiches de postes.

Nous avons reçu les fiches de postes par Mélanie le mercredi soir : 133 fiches classées « sans ordre » ce qui est commode !!!

Vendredi vers 11h 30, une cinquantaine de fiches modifiées nous étaient envoyées ! Vous comprendrez qu'il nous était difficile de travailler dans de bonnes conditions le vendredi après-midi.

L'administration l'a bien compris et a proposé de n'examiner que la liste des postes supprimés et sa corollaire : la liste des postes nouveaux.

Postes supprimés :

Le principe adopté par l'administration a été le suivant :

- Cas 1 : Site (ou bureau) fermé → les postes sont supprimés
- Cas 2 : Site inchangé ou fusionné comportant un nombre de postes inférieur à l'existant → les postes en question sont supprimés.

Des exemples pour comprendre :

- Cas 1 : les bureaux du Service Routes : tous postes supprimés
- Cas 2 : BCOCP : sont supprimés 5 postes « B chargé d'opération » + 2 postes « C administratif assistant d'opération ».
- Cas 2 : Subdivision Moissac : tous postes supprimés
- Cas 2 : Subdivision Castel : tous postes supprimés sauf 2 postes dessinateur

Dans le cas du BCOCP, par exemple, il y a actuellement 5 postes de « B chargé d'opération », dans la future organisation ce nombre est réduit à 4. Donc suppression des 5 postes, ce qui entraîne la création de 4 postes nouveaux dans l'organigramme cible.

Ce principe renforce la notion de priorité sur un site géographique puisque le poste est supprimé (2^{ème} alinéa du paragraphe « Critères de sélection des candidatures » de la bourse aux postes)

Le comité de suivi a balayé l'ensemble des postes supprimés, soit :

- 10 postes aux SACLE
- 1 poste au SR - partie sous intérim SACLE
- 15 postes au SR – partie sous autorité DDEA
- 16 postes au SG
- 3 postes au BDPEG
- 10 postes au SUH
- Tous postes à Subdi Moissac

- Tous postes à Subdi Castel sauf 2 dessinateurs
- Tous postes à Subdi Montauban sauf 2 dessinateurs, 3 instructeurs ADS (Cat C)
- Tous postes à Subdi Caussade sauf 2 dessinateurs, 2 instructeurs ADS (Cat C), 2 chargé de projet d'équipement adjoint (Chef Equipe)

Nous avons ensuite balayé les postes nouveaux ce qui a permis de rectifier en certain nombre d'erreurs. Nombre de nouveaux postes : 85,5.

Dans le compte-rendu du CODIR du 16 novembre il était écrit : « *L'analyse actuelle des fiches de postes fait ressortir qu'environ 50% de ces derniers ne seraient pas modifiés, 25% seraient modifiés et 25% nouveaux.* »

Les chiffres actuels donnent : sur 182 postes

- 34 % non modifiés (62,5 postes)
- 19 % modifiés (34 postes)
- 47 % nouveaux ! (85,5 postes)

Il a été convenu que l'administration nous fournisse dès le lundi 5 décembre l'ensemble des fiches de postes détaillées sur support papier afin que nous puissions en prendre connaissance dans de bonnes conditions. Un prochain Comité de Suivi permettra d'en examiner le contenu plus précisément.

Le prochain comité de suivi aura lieu **lundi 12 décembre à 9h00.**